

FORMATION

ESMS : STRATÉGIES NUMÉRIQUES ET INFORMATIQUES DE SANTÉ

UNE FORMATION SPÉCIALEMENT CONÇUE POUR LES GESTIONNAIRES
DES ÉTABLISSEMENTS SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX



WELIOM

ÉVALUER, CONSEILLER, PILOTER



INTRODUCTION

La loi Ma Santé 2022 et son volet numérique, le Programme ESMS numérique, le Règlement Général sur la Protection des Données, les textes encadrant la sécurité des données de santé et l'ensemble des responsabilités associées constituent un enjeu majeur pour les établissements et services sociaux et médico-sociaux.

Les établissements sociaux et médico-sociaux doivent affronter de nouveaux défis dans un environnement en constant changement :

- ▷ Évolution des publics accueillis (forte dépendance, précarité sociale, psycho-gériatrie) et besoin de prévoir l'accueil de publics spécifiques
- ▷ Accroissement de la technicité de la gestion et du contrôle : maîtrise financière, développement de la comptabilité analytique, EPRD
- ▷ Incitation au regroupement et au développement de stratégies de groupes : contexte des GHT, GCSMS.
- ▷ Recherche d'efficacité avec objectifs de performance : données ANAP, CPOM, évaluation externe.
- ▷ Réforme tarifaire secteur PH (Serafin-PH)
- ▷ Innovation et modernisation de l'offre : développement de la prévention, de la prise en charge non médicamenteuse de la maladie d'Alzheimer, télémédecine, robotique, technologies connectées, coordination de parcours, etc.

Tout en répondant à un enjeu majeur : améliorer la qualité de vie des usagers et prévenir la perte d'autonomie.

Les ESMS collectent, traitent, gèrent, hébergent et échangent des données de santé au quotidien, dans des environnements numériques divers et en constante évolution. Ces manipulations impliquent des obligations de sécurité renforcées et une organisation adaptée. La constitution des GHT, le fonctionnement en « réseaux », le groupement avec les CPOM, le développement de la mobilité entraînent des besoins d'accès et d'échanges sécurisés entre les structures.

Pour les usagers, le numérique facilite l'accompagnement et contribue à fiabiliser les informations. L'interactivité entre la personne accompagnée et les professionnels, facilitée par le numérique, permet de la positionner au cœur de son parcours. Il permet également de lutter contre l'isolement et de faciliter les démarches pour les bénéficiaires.

•••



**14 heures
de formation**

•
4 séquences de 3h30

•
1 séquence juridique
d'1 heure



.....
**Lieux de
formations**

**Paris • Lyon • Nantes •
Marseille • Strasbourg •
Bordeaux**

.....
Formation certifiée

DATADOCK

et

QUALIOP



Pour les professionnels, le numérique allège le quotidien et facilite la coopération entre les différents acteurs. Les apports pour les professionnels sont nombreux : fluidification des échanges et des transmissions d'informations, évaluation des besoins des usagers grâce notamment à une meilleure connaissance des antécédents, tout en améliorant l'accessibilité à la prise en charge.

Pour les établissements et services du médico-social, il soutient la gestion administrative, facilite la gestion du bénéficiaire et permet le pilotage des ressources et la gestion prévisionnelle. Le numérique facilite la mise en place d'une démarche qualité complète intégrant l'avis de l'utilisateur sur son accompagnement. Son utilisation permet de faciliter le quotidien des professionnels et de valoriser l'établissement. Il est facteur d'une meilleure information en interne, mais également avec l'extérieur grâce à une coopération facilitée.

Pour le système de santé, il fluidifie et fiabilise le partage d'informations pour faciliter les parcours des bénéficiaires. Le développement des outils numériques facilite les démarches administratives et permet la collecte d'informations permettant une meilleure compréhension des bénéficiaires, une amélioration de l'accompagnement et une meilleure gestion du système de santé

Le recours aux **services du cloud** devient un sujet stratégique pour les ESMS, afin de s'affranchir de la gestion de plus en plus complexe d'une informatique locale coûteuse. Le développement de l'**Internet des objets** et des **intelligences artificielles** va considérablement transformer la relation avec les usagers, et modifier les organisations et les méthodes de travail.

Les exigences de l'Etat, de l'ANS, de la DGOS, et de la HAS encadrent la révolution numérique en cours dont les impacts sont considérables et pour partie, déjà présents dans nos quotidiens.

Cette formation a pour objet de **proposer un socle d'expertise aux Gestionnaires d'établissements sociaux et médico-sociaux**, afin d'appréhender le volet numérique de manière moderne et pertinente et d'embarquer les équipes soignantes et administratives dans les projets de transformation digitale (déploiement d'un DUI, recours aux services du Cloud, cybersécurité, usage des messageries...).

Elle s'adresse à tous les professionnels en charge de la gestion d'un établissement de santé social et médico-social, afin de leur fournir les bases nécessaires à leur réflexion stratégique ou à la mise en œuvre opérationnelle des SIS.

Dynamique et interactive, délivrée par des experts de terrain, elle se propose de créer les conditions de l'échange, de la réflexion et de l'intégration pragmatique des grands principes du numérique au sein des réalités de terrain des participants.



Avertissement : le découpage des séquences est donné à titre indicatif, la durée effective de celles-ci pouvant s'adapter aux attentes du Groupe.

Evolutivité de la formation : les présentations sont mises à jour de façon régulière, en fonction de l'actualité réglementaire et des évolutions des grandes tendances du numérique.

ORGANISATION GÉNÉRALE DE LA FORMATION



TARIF DE LA FORMATION

- ▷ Formation certifiée **DATADOCK** et **QUALIOPI**
- ▷ **1 450,00 € HT** par participant
- ▷ **Repas inclus**
- ▷ Toute demande de réalisation en intra donnera lieu à un échange de cadrage et à un devis personnalisé



PUBLIC CIBLE DE LA FORMATION

Directeurs et Directeurs Adjointes
de structures sociales
et médico-sociales

ESMS – EHPAD, SSIAD,
Résidences autonomie,
MAS, FAM, Foyers de vie,
IME, ESAT, Accompagnement
à domicile, Réseaux



Médecins coordinateurs

Chefs de Projets SI
et organisation

Industriels et éditeurs du
secteur médico-social et social

ACCESSIBILITÉ

- ▷ Accès aux personnes à mobilité réduite
- ▷ Formation délivrée sur support visuel et oral



PRÉREQUIS

- ▷ Connaissance de la Loi Ma Santé 2022 et de son volet numérique
- ▷ Fonction opérationnelle au sein d'un industriel ou d'un éditeur spécialisé en santé
- ▷ **Aucun prérequis technique nécessaire**



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES



Cybersécurité

Données de santé à caractère personnel - RGPD

IA et big datas

Relations avec les prestataires techniques et fonctionnels

ESMS et patient connecté

Externalisation et cloud

INS - DTNS

Stratégies numériques de santé - ESMS

PROGRAMME DE LA FORMATION

JOUR 1 ► Cadre national et réglementaire – Programme ESMS numérique - Données de Santé en ESMS – 7h00

9^H00

- Accueil – Tour de table et présentation des participants
- Présentation de l'organisation des séquences de la formation

9^H30

► Vision nationale du système de santé

- Système de financement – Coordination et parcours de soin – Grands programmes
- Etat des lieux des secteurs sociaux et médico-sociaux
- Le plan Ma Santé 2022 – Les axes majeurs du plan pour les ESMS
- La feuille de route « accélérer le virage numérique » - 5 orientations et 30 actions
- Les composants du cadre de référence du numérique en santé
- Le SEGUR de la Santé

10^H30 : PAUSE

10^H45

► Programme ESMS numérique

- L'action 21 de la feuille de route du numérique en santé
- Fonctionnement du programme ESMS numérique
- Le / Les porteur(s) de projet et l'organisation de la candidature
- Critères de sélection des ARS et production des preuves
- Les cibles d'usages : DUI, MSSanté, DMP, e-Prescription, e-Parcours
- Comment mettre en œuvre ces projets de façon opérationnelle et maîtrisée ?

12^H30

► Déjeuner / Débat : définir sa stratégie ESMS numérique

14^H00

► Gestion des données numériques de santé : réglementation et obligations des ESMS

- Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)
- Directrices et Directeurs « responsables de traitements » : conséquences
- Les traitements de données à caractère personnel : définition et classement
- Le registre des traitements et les études d'impact sur la vie privée (EIVP)
- Les textes français sur la sécurité des données PSSI-E et PSSI-MCAS du Ministère de la Santé et PGSSI-S de l'ANS
- Certification des SIH – Référentiel MaturiN-H pour les ESMS
- Instruction n° SG/HFDS/DGCS/2017/219 du 4 juillet 2017 relative aux mesures de sécurisation dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux
- Déclaration obligatoire des incidents de sécurité

15^H45 : PAUSE

16^H00

► Séquence juridique avec un avocat spécialisé

- Obligations des Dirigeants d'ESMS
- Obligations associées aux données de santé et au RGPD
- Jurisprudence

17^H30 : FIN

JOUR 2 ► Technologies numériques – 7h00

9^H00

- ▷ Accueil
- ▷ Présentation de l'**organisation de la journée**

9^H15

▷ Le Cloud : mythes et réalités – Quelles options pour les ESMS ?

- Le Cloud computing : définition, modèles (SaaS, PaaS, IaaS, hybrides), services
- Hébergement de données de santé à caractère personnel – Certification HDS
- Externaliser son système d'information : avantages et inconvénients
- Obligations concernant le Médicosocial et la Médecine de Ville.

10^H30 : PAUSE

10^H45

▷ Intelligences artificielles de santé et IoT (Internet of Things) : ce que vous devez savoir

- Intelligence artificielle, big datas, Machine Learning, IA faibles, IA fortes : définitions
- L'Internet des objets (IoT) : applications pour les patients, applications pour les professionnels de santé
- Réalités, développements et promesses pour le secteur santé
- Le patient connecté : réalité, cas d'usages et prospective
- Ethique numérique et géopolitique : convergences et divergences

12^H30

▷ Déjeuner

14^H00

▷ Maîtriser son SI et gérer ses prestataires

- Etablir des contrats conformes et factualiser les responsabilités
- Les prestataires fonctionnels (éditeurs, développeurs)
- Les prestataires techniques (cloud, serveurs, PC, réseaux)
- Indicateurs de performance de son SI

15^H45 : PAUSE

16^H00

▷ Evaluations

- Evaluation fonctionnelle des acquis de la formation – 30 minutes
- Evaluation de la qualité de la formation – 20 minutes

17^H10

▷ Synthèse de la formation

INSCRIPTIONS

▷ Pour vous inscrire à la formation, contacter :

formations@weliom.fr

ou le

02 51 800 533

Une convention de formation sera établie entre WELIOM ou le CNEH et votre établissement / société.



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

A remplir par vos soins selon le calendrier disponible sur notre site

Date retenue Lieu

Nom : Prénom :

Fonction :

E-mail : Téléphone :

Etablissement :

Adresse :

.....
Ville et Code Postal :

La Société doit vous fournir :

Une facture à l'adresse mentionnée

Une facture à l'adresse suivante :

Un document d'émargement

Une convention de formation

Autres documents :

Commentaire :

.....
.....
.....
.....

Renvoyez votre inscription à formations@weliom.fr



CONTACT

3 impasse Serge Reggiani
44800 Saint-Herblain
Tél. 02 51 800 533
formations@weliom.fr
www.weliom.fr

